© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Aider mon conjoint en diminuant ses dépenses

Par Profil supprimé Postée le 26/04/2018 09:43

Bonjour,

Mon conjoint joue depuis de nombreuses années aux paris sportifs (il s'est endetté et a eu recours à un dossier de surendettement il y a quelques années). Depuis 3 ans que nous sommes ensemble, de nombreuses crises ont eu lieu. Les seules périodes où il s'arrête c'est après un gros craquage (me voler ma carte, dépenser plus de 1000€), il se plonge alors dans une autre activité telle les jeux de plateforme en ligne où il peut dépenser jusqu'à 500€ par mois.

Il a de nouveau craqué il y a quelques semaines, nous mettant de nouveau dans une situation financière désastreuse. Il m'a dit se rendre compte devoir prendre les choses an main et accepter d'être suivi par quelqu'un. J'ai fait les démarches pour lui trouver des adresses, mais je le laisse appeler. Il ne le fait pas.

Depuis une semaine il me demande d'emprunter ma carte, pour boire un café, pour s'acheter des cigarettes. Je veux lui faire confiance mais n'y arrive pas et le lui ai dit. Il me dit ne plus jamais nous remettre dans une situation similaire, qu'il veux avant tout payer nos factures et ne me mens pas en me disant que si à ce moment là il lui reste des sous il jouera surement.
Mais les jours passent et les montants pris sur ma CB restent constants (entre 10 et 20€). Il vient de me dire que oui il jouait, mais de petites sommes, pour l'aider à se sevrer.

D'où ma question: Est-ce possible? Jouer tout de même mais de petites sommes? Doit-il faire un sevrage complet plutôt?
Je m'en veux de lui donner ma carte mais je n'ai pas d'arguments (il a sa paye dans les jours qui viennent et va me faire un virement - il a toujours été réglo vis à vis de ça quand il le pouvait).
J'ai beau lui dire que ce n'est pas qu'une question d'argent, il ne comprend pas.

Merci de me répondre, j'ai envie de le croire, mais au fond de moi ce n'est pas le cas.

Mise en ligne le 27/04/2018

Bonjour,

Votre conjoint joue, et vous avez du mal à lui faire confiance. Il est souvent en difficulté avec le jeu, ce qui provoque des conflits au sein de votre couple et des ennuis financiers.

Le sevrage au jeu est possible, à condition que votre conjoint soit réllement d'accord pour entamer une démarche de soins.

Jouer moins est également possible, mais plutôt que de lui donner votre carte, vous pourriez lui prévoir des enveloppes avec un peu de monnaie chaque jour, afin qu'il ne soit pas tenté de dépenser plus. Il serait par ailleurs intéressant de savoir comment vous protéger d'un point de vue financier et émotionnel.

A ce sujet, nous vous transmettons deux articles qui vous permettront de poursuivre votre réflexion.

Vous avez sans doute besoin de refaire le point avec votre conjoint sur ce qui est acceptable pour vous d'une part, et ce qu'il se sent capable de faire actuellement d'autre part.

Pour cela, sachez qu'il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), dans lesquels vous pourriez bénéficier d'une aide médico-psycho-sociale, gratuite. Vous pouvez faire cette démarche ensemble puis être reçus séparément.

En effet, tant que conjointe, vous pourriez y aller pour avoir un soutien et des conseils afin que cette situation vous devienne moins pesante, moins anxiogène jour après jour. Votre conjoint quant à lui pourrait être suivi, et orienté vers un sevrage en hospitalier si besoin. Nous vous laissons des liens vers des adresses en fin de message et restons à votre disposition au 09 74 75 13 13 entre 8h et 2h du matin pour en parler plus longuement, ou par chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements pour faire face à cette situation,

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addiction France 77

287, rue Marc Séguin
77190 DAMMARIE LES LYS

Tél : 01 64 52 28 17
Site web : www.addictions-france.org
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Lundi jusqu'à 18h00.

Voir la fiche détaillée

Association Addiction France 77- site de Noisiel

2 allée Montesquieu
77186 NOISIEL

Tél : 01 60 95 03 20
Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-noisiel/
Secrétariat : Lundi-Mardi et Jeudi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00, Mercredi et Vendredi jusqu'à 17h00 - Fermeture le mardi jusqu'à 13h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultation des jeunes consommateurs à la Maison de l'Enfance et de la Famille (14 place du front populaire à Noisiel) : tous les mercredis sur rendez-vous.
Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis au Csapa avec une prise en charge médico-psycho-sociale.
Accueil du public : Accueil du lundi au vendredi sur rendez- vous.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Encourager le joueur à se faire aider

Autres liens :

- Protéger ses finances